

L'indicateur de compétitivité des cantons

2023



UBS

Contenu

3 Editorial

4 La compétitivité
des cantons

8 Compétitivité
et succès économique

10 Les huit piliers
de la compétitivité

13 Les profils de compétitivité
des cantons

**L'indicateur de compétitivité
des cantons 2023**

Le présent rapport a été préparé par UBS Switzerland AG. Veuillez consulter les mentions légales importantes ainsi que les informations figurant à la fin du document.

Editeur

UBS Switzerland AG
Chief Investment Office GWM
PO Box, CH-8098 Zurich

Clôture de la rédaction

21 août 2023

Rédactrice en chef

Katharina Hofer

Auteurs

Katharina Hofer
Matthias Holzhey

Desktop Publishing

CIO Design

Photo de couverture

Getty Images

Langues

Français, allemand et anglais

Contact

ubs-cio-wm@ubs.com

Pour en savoir plus:
www.ubs.com/cio



Editorial

Chers lecteurs,

En Suisse, l'évolution économique diffère d'une région à l'autre. Les cantons de Bâle-Ville, de Zoug, de Zurich ou de Genève sont ceux qui génèrent les meilleures performances économiques par habitant depuis des décennies. Par rapport à la moyenne suisse, la région lémanique enregistre un léger recul, tandis que la Suisse centrale prospère un peu plus. Avec le recul, les coûts attractifs pour les entreprises ont stimulé la croissance en Suisse centrale.

Une analyse confirme que les grands centres renforcent leur réussite économique grâce à des facteurs historiques tels que des infrastructures robustes qu'une politique clairvoyante propice au développement économique produit tous ses effets au fil du temps. Tout cela nécessite généralement de la patience et s'étend ensuite sur plusieurs législatures.

Notre Indicateur de compétitivité des cantons met en évidence les régions dans lesquelles les conditions actuelles sont les plus prometteuses pour la croissance économique de demain. L'imposition minimale des entreprises dans l'OCDE et la pénurie de main-d'œuvre changent toutefois la donne. Dans ce numéro, vous découvrirez en quoi ces problématiques pèsent sur le potentiel de croissance à long terme des cantons.

Bonne lecture!

Claudio Saputelli
Head Swiss and Global Real Estate

Katharina Hofer
Senior Economist



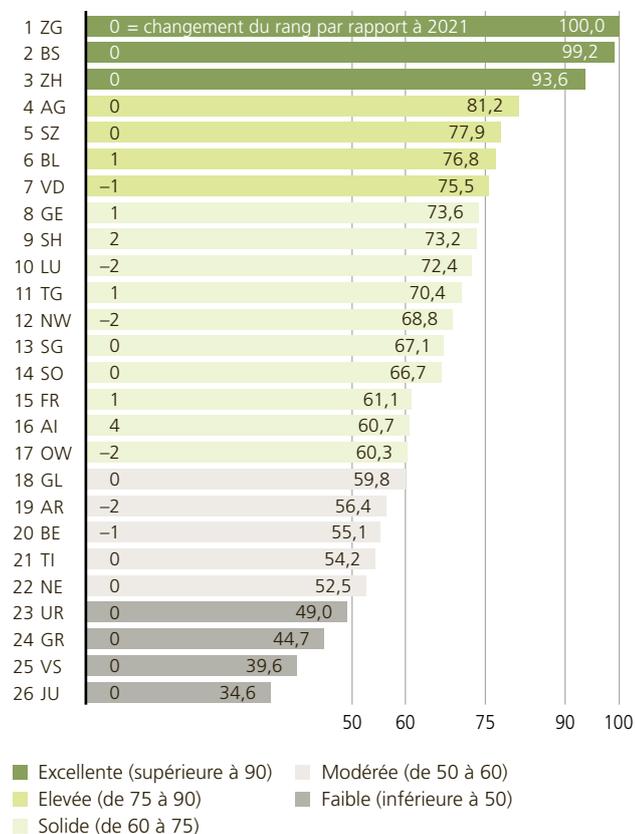
La compétitivité des cantons

Quels sont les cantons qui disposent des meilleures perspectives de croissance à long terme? L'indicateur de compétitivité des cantons renseigne sur la compétitivité relative d'un canton sur le long terme.

Selon l'indicateur de compétitivité des cantons (ICC) 2023, le canton de Zoug présente la compétitivité à long terme la plus élevée de tous les cantons. Bâle-Ville le suit de près à la deuxième place et Zurich complète le trio de tête. Nettement derrière, quatre cantons se distinguent par une compétitivité élevée: Argovie, Schwyz, Bâle-Campagne ainsi que Vaud. Dix cantons se trouvent en milieu de peloton et affichent de solides perspectives de croissance, Genève étant le mieux placé. Schaffhouse, les cantons de

Suisse centrale de Lucerne, Nidwald et Obwald, les cantons de Suisse orientale de Thurgovie, Saint-Gall et Appenzell Rhodes-Intérieures ainsi que de Soleure et Fribourg figurent également dans ce groupe. Glaris, Appenzell Rhodes-Extérieures, Berne, le Tessin et Neuchâtel affichent une compétitivité modérée. Dans les cantons de montagne d'Uri, des Grisons et du Valais ainsi que dans le Jura, nous estimons que les perspectives de croissance à long terme sont faibles par rapport aux autres cantons.

Indicateur de compétitivité des cantons 2023



Source: UBS

Interprétation et méthodologie

L'ICC renseigne sur la compétitivité relative d'un canton sur le long terme. Les cantons affichant une compétitivité relative élevée devraient enregistrer à long terme une croissance plus forte que l'économie suisse dans son ensemble. En revanche, les cantons affichant une faible compétitivité relative doivent s'attendre à une croissance inférieure à la moyenne. Un ICC faible ne signifie donc pas nécessairement un manque de potentiel dans l'absolu, mais plutôt des perspectives de croissance inférieures à celles des autres cantons. Etant donné que, selon plusieurs études renommées, la Suisse fait partie des pays les plus compétitifs au monde, même les cantons affichant un ICC faible restent tout à fait compétitifs à l'échelle mondiale.

L'ICC de chaque canton correspond à la moyenne des scores obtenus dans huit piliers thématiques, normalisée de telle manière que la valeur moyenne cantonale maximale s'élève à 100.

La Suisse centrale et la Suisse orientale mettent à profit leur potentiel

La plupart des facteurs pertinents pour la croissance économique ne peuvent quasiment pas être modifiés, ou seulement à très long terme. Ainsi, Bâle-Ville, Zurich et Genève bénéficient de l'infrastructure des grandes villes, d'un grand bassin de population et d'un accès à une main-d'œuvre au capital humain élevé. À l'inverse, les cantons de montagne sont désavantagés du fait de leur situation géographique.

Mais il existe par ailleurs de nombreux autres facteurs, comme les taux d'imposition, sur lesquels il est possible d'exercer une influence sur le plan politique dans des délais raisonnables. Ainsi, grâce à un environnement de coûts attractif et à des finances publiques exemplaires, Schwyz, Nidwald, Obwald et Appenzell Rhodes-Intérieures font beaucoup mieux que ce que l'on pourrait attendre au vu de leurs facteurs non influençables, qui sont relativement modestes. Une décomposition du score obtenu à l'ICC en facteurs non modifiables et influençables montre qu'il existe actuellement une marge de manœuvre politique pour améliorer la compétitivité, notamment dans les cantons du Tessin, de Genève, de Berne, de Neuchâtel et de Soleure.

Suisse alémanique: les cartes nouvellement mélangées

Par rapport à la dernière édition de l'ICC datant de 2021, les perspectives de croissance des cantons de Suisse orientale et du nord-ouest, Soleure, Argovie, Thurgovie,

Schaffhouse et Appenzell Rhodes-Intérieures, se sont améliorées par rapport à celles des cantons de Suisse centrale, Lucerne, Nidwald et Obwald, ainsi qu'Appenzell Rhodes-Extérieures et le Valais. Une grande partie des variations dans les perspectives de croissance à long terme est due à de nouveaux développements dans l'environnement de coûts et le marché du travail.

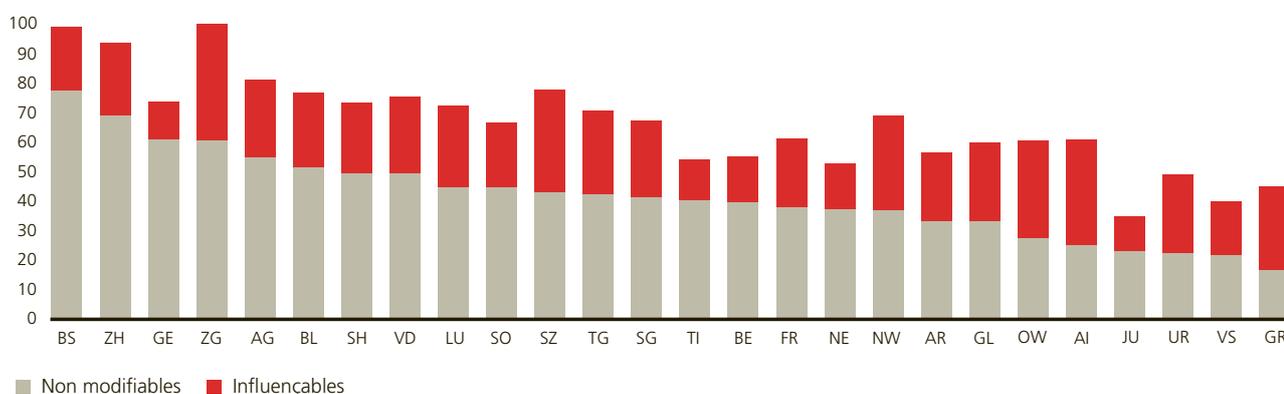
Environnement de coûts: fiscalité et logement

La concurrence fiscale intercantonale perd de son importance suite à l'adoption par le peuple de l'imposition minimale des bénéfices des entreprises selon les normes de l'OCDE. Les cantons dont les impôts sur les bénéfices étaient autrefois bas deviennent moins attractifs en tant que sites d'implantation pour les entreprises concernées, par rapport aux cantons dont les impôts sont plus élevés. C'est notamment le cas des cantons de Suisse centrale, de Schaffhouse, de Bâle-Ville ainsi que des deux Appenzell.

La question de la disponibilité de logements est venue s'y ajouter. Pour faire face à la croissance de la population, il est nécessaire que des logements libres et abordables soient disponibles, faute de quoi le site est désavantagé. La disponibilité de logements s'est détériorée depuis 2021, en particulier dans les cantons de Suisse centrale, de Zurich et des Grisons. Les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Schaffhouse, de Soleure, les cantons romands de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura ainsi que le Tessin bénéficient d'avantages.

Les meilleures conditions dans les grandes villes

Valeurs de l'ICC selon les facteurs influençables et non modifiables, classées selon les facteurs non modifiables



Source: UBS

Marché du travail: pénurie de main-d'œuvre qualifiée

Le troisième facteur qui fait bouger les lignes en matière de compétitivité des cantons est la pénurie de main-d'œuvre. Selon l'Office fédéral de la statistique, plus de 40% des entreprises ont des difficultés à pourvoir les postes vacants, et avec le départ à la retraite imminent des baby-boomers, qui représentent une population importante, quasiment aucun répit n'est en vue. Ainsi, l'évolution démographique de la population active et du potentiel de main-d'œuvre devrait jouer un rôle encore plus important que par le passé pour la croissance économique à long terme des cantons. À cet égard, les cantons de Zurich, Vaud, Genève, Zoug et Argovie, où l'on prévoit une nette augmentation du nombre de personnes actives, sont avantagés. Dans les cantons des Grisons, du Tessin, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, du Jura ainsi que de Nidwald et d'Obwald, il faut en revanche s'attendre à un recul.

Des défis pour les politiciens

Ces trois facteurs peuvent être influencés dans une certaine mesure sur le plan politique. Alors que pour les cantons concernés, agir est plutôt un impératif, les «profiteurs» actuels peuvent également intervenir:

Conditions-cadres

Si les cantons concernés par la fiscalité de l'OCDE veulent maintenir leur attractivité relative, ils doivent investir dans les conditions-cadres des pôles d'implantation économiques. Les éventuelles recettes supplémentaires générées par l'augmentation de l'impôt des entreprises offrent une marge de manœuvre pour ce faire. Le portefeuille de

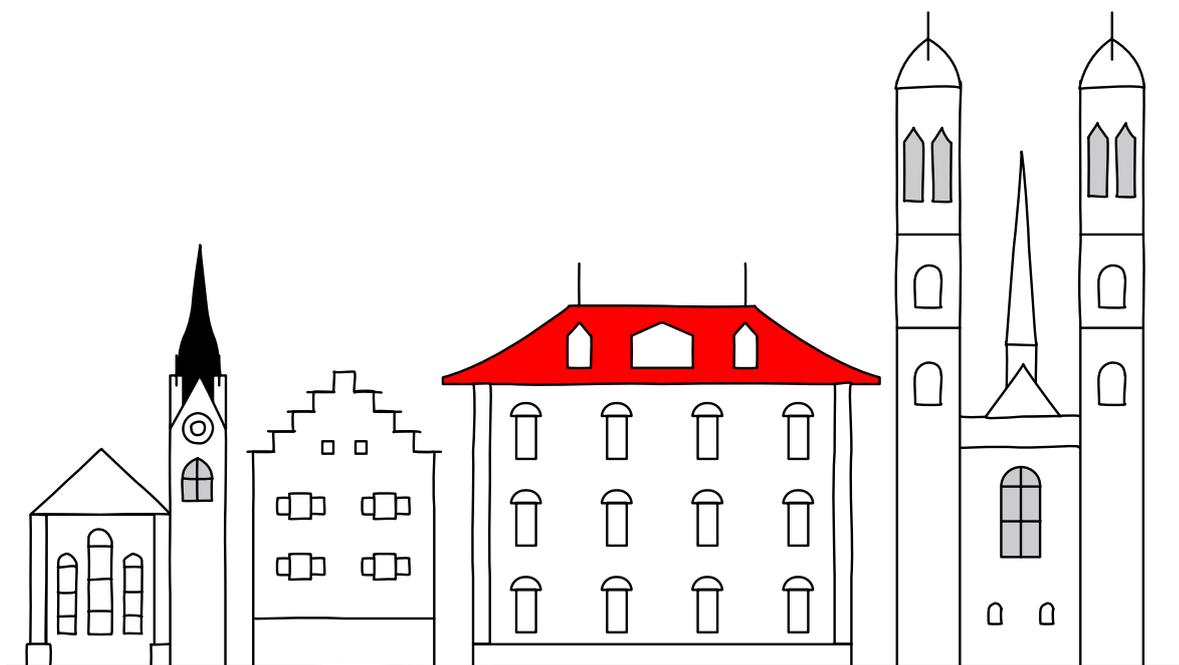
mesures comprend, outre des baisses d'impôts en dehors des prescriptions de l'OCDE, des investissements dans la recherche fondamentale liée aux technologies, le soutien à la création d'entreprises et la promotion de la mise en réseau des entreprises. L'efficacité de ces mesures pour compenser la concurrence fiscale limitée ne peut toutefois pas être évaluée de manière globale.

Lutte contre le ralentissement de la construction

Parmi les moyens les plus rapides et les plus efficaces pour améliorer la disponibilité des logements figurent les mesures cantonales qui stimulent l'activité de construction. Il s'agit notamment de raccourcir, de simplifier et de numériser les processus d'obtention de permis de construire. Actuellement, l'octroi d'un permis de construire un logement dure en moyenne près de 230 jours en Suisse, soit environ 40 jours de plus qu'en 2015. Il est également possible d'encourager davantage la densification.

Renforcement de l'activité lucrative des femmes

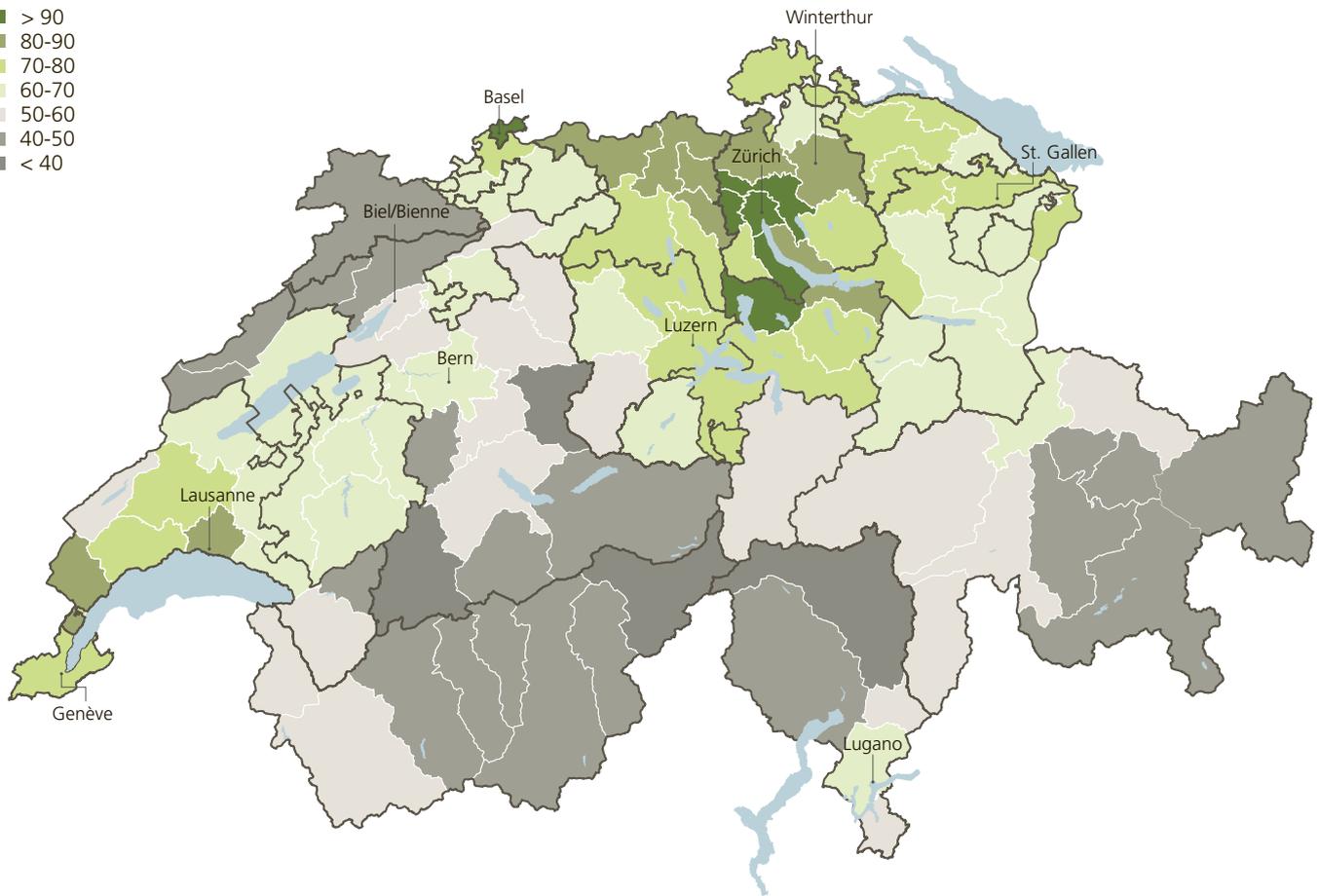
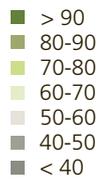
La pénurie de main-d'œuvre ne sera sans doute pas compensée dans tous les secteurs par des améliorations de la productivité du travail grâce aux progrès technologiques tels que l'intelligence artificielle. Elle peut toutefois être atténuée en activant le potentiel de main-d'œuvre inutilisé et ce, par des mesures visant à prolonger la vie active des personnes âgées. Il est également possible d'encourager davantage l'activité lucrative des femmes, ce qui suppose toutefois une amélioration de la garde des enfants.



Les hot spots de la croissance: Zoug, Bâle-Ville et Zurich

Régionalisation indicative de l'ICC en 2023

Compétitivité régionale



Source: UBS

Les chefs-lieux, moteurs de la croissance

Afin de tenir compte des différences régionales parfois considérables au sein des cantons, nous calculons un classement régional sur la base de 106 régions économiques. Là aussi, c'est la région de Zoug qui arrive en tête. Les autres régions du top 20, à l'exception de trois régions vaudoises, font partie des cantons de Zurich, Bâle-Ville, Argovie et Schwyz. Il en résulte un moteur de croissance dont la géographie s'inscrit principalement en Suisse alémanique. En Suisse romande, la croissance est tirée par une partie du canton de Vaud et le canton de Genève. En revanche, les régions des Alpes ont tendance à présenter une compétitivité moindre.

Les régions des chefs-lieux cantonaux jouissent en de nombreux endroits d'un avantage de centre par rapport à l'ensemble de leur canton. Cet écart est à son maximum dans les cantons de Vaud et de Berne, où les chefs-lieux de Lausanne et de Berne affichent plus de 30 points de plus

que la région la plus faible de chaque canton. Les régions de Lucerne, Zurich, Coire et Lugano se distinguent, elles aussi, nettement du reste des régions au sein de leur canton respectif. En revanche, Schwyz, Aarau et Liestal sont à la traîne par rapport à la meilleure région de leur canton respectif. En effet, d'une part, ces trois chefs-lieux sont plus éloignés des grandes villes les plus proches, Zurich et Bâle, ce qui réduit leur bassin de réception et leur accessibilité. D'autre part, ils ne suivent pas le rythme de la première région de leur canton respectif en termes d'innovation.

Compétitivité et succès économique

La performance économique d'un canton est en étroite relation avec sa compétitivité. Au cours des dix dernières années, un contexte favorable en termes de coûts pour les entreprises a été un facteur clé de succès.

Le succès économique doit à long terme se manifester par un niveau élevé de productivité ou de performance économique par habitant. Le potentiel de ressources issu de l'équilibre financier national fournit également des informations sur le montant des revenus des personnes physiques et morales dans les cantons. La croissance de l'emploi est un facteur complémentaire de succès qui, de plus, est facilement mesurable au niveau régional.

En somme, la compétitivité, mesurée par l'ICC, et le succès économique sont étroitement liés. La structure économique, l'accessibilité, le bassin de population et le capital humain, qui sont les facteurs ICC «immuables» à court terme, expliquent bien la capacité économique relative des cantons. La concurrence fiscale, l'équilibre financier, le développement des infrastructures et la numérisation ont toutefois empêché les cantons économiquement forts de se démarquer davantage des autres. Au cours de la dernière décennie, les facteurs ICC «influençables» à court terme, comme les faibles impôts sur les sociétés, ont notamment été un élément important de la recette du succès.

Recette du succès du «canton à faible fiscalité»

Les cantons de Suisse centrale ainsi que celui d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont pu développer leur potentiel de ressources de manière très significative grâce à une politique de faible fiscalité. De même, en Suisse romande, les cantons de Fribourg et du Jura, assez bien placés en matière de coûts ICC, sont arrivés en tête. Au contraire, les cantons de Bâle-Campagne, Soleure et Argovie, qui ont longtemps figuré dans la moitié inférieure du classement en termes de coûts, ont évolué dans l'ensemble en dessous de la

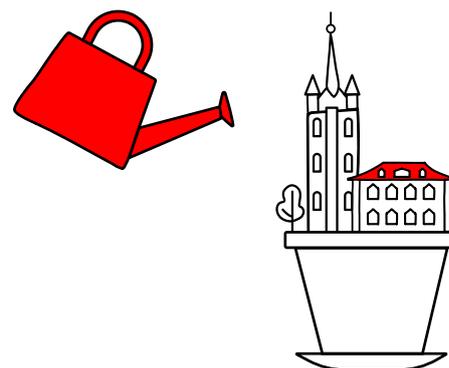
moyenne. Le canton de Zurich a fait exception en se développant de manière relativement robuste malgré des coûts d'implantation élevés et la concurrence des cantons à faible fiscalité.

Le nouveau standard d'imposition de l'OCDE pose désormais au moins la question de savoir si l'optimisation des coûts sera toujours une stratégie aussi prometteuse au cours de la prochaine décennie. Surtout Bâle-Campagne et l'Argovie, actuellement très compétitifs, devraient pouvoir dorénavant mieux exploiter leur potentiel de croissance grâce à cette concurrence fiscale réduite.

Gagnants en termes de productivité et d'emploi

Bâle-Ville a enregistré une forte croissance économique par habitant, principalement grâce à un bond de la productivité dans le secteur pharmaceutique. Hormis cela, le canton-ville sur le Rhin a stagné, ce qui illustre le risque lié à une forte concentration des branches. Les cantons de Genève et de Zoug ont certes connu une forte croissance de l'emploi, mais sans pour autant générer une forte croissance de la valeur ajoutée.

De manière générale, la Suisse occidentale et la Suisse méridionale ont été confrontées à une faible augmentation de la productivité durant la dernière décennie et ont également reculé en termes de potentiel de ressources. En tant que canton le plus compétitif de Suisse romande, le canton de Vaud est le mieux placé pour regagner du terrain dans ce domaine.



¹ Produit intérieur brut cantonal par emploi équivalent temps plein.

² La puissance économique des cantons par rapport à la moyenne suisse est calculée en matière d'équilibre financier à l'aide des revenus et de la fortune des personnes physiques et des revenus des personnes morales. Les cantons à fortes ressources versent des fonds aux cantons à faibles ressources pour leur permettre d'atteindre un niveau minimal de ressources fixé par la loi.

Les cantons les plus performants

Niveau du PIB¹ par EPT² et potentiel fiscal ainsi que leurs moyennes, croissance du PIB¹ par EPT², potentiel fiscal et EPT ainsi que leurs moyennes des dix dernières années selon disponibilité des données, standardisées et lissées

Canton	Niveau			Croissance			
	Moyenne	PIB	Potentiel fiscal	Moyenne	PIB par EPT	Potentiel fiscal	EPT
ZG	★★★★	★★★★	★★★★	★★★★	★	★★★★	★★★★
BS	★★★★	★★★★	★★★★	★★★	★★★★	★★	★
SH	★★★★	★★★★	★★	★★	★★★	★★	★★
SZ	★★★★	★★	★★★★	★★★★	★★	★★★★	★★★★
ZH	★★★★	★★★★	★★★	★★★	★★	★★★	★★★
NW	★★★	★★	★★★★	★★★★	★★	★★★★	★★★
GE	★★★	★★★	★★★★	★	★	★	★★★★
NE	★★★	★★★★	★★	★★	★★★★	★	★
BL	★★★	★★★	★★	★	★★	★★	★★
AI	★★★	★★★	★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★
OW	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★★	★★
BE	★★	★★★	★★	★	★★	★★	★
VD	★★	★★	★★	★★	★	★	★★★★
AR	★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★
TG	★★	★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★
FR	★★	★★★	★★	★★★	★★★	★★	★★★
AG	★★	★★	★★	★	★★	★	★★
SG	★★	★★	★★	★★	★★	★★★	★★
TI	★★	★★	★★	★	★	★	★★★★
SO	★★	★★	★★	★	★★	★	★★
GL	★★	★★	★★	★★	★★★	★★★	★
LU	★★	★	★★	★★★★	★★★	★★★★	★★★
GR	★	★	★★	★★	★★★	★★	★
UR	★	★	★★	★★★★	★★★★	★★★	★
JU	★	★	★	★★★	★★★	★★★	★★★
VS	★	★	★	★★	★★	★★	★★★

1 Produit intérieur brut

2 Emplois en équivalent plein temps

★★★★
largement supérieur

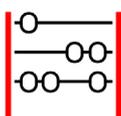
★★★
légèrement supérieur

★★
légèrement inférieur

★
largement inférieur

Les huit piliers de la compétitivité

L'indicateur de compétitivité cantonal englobe pas moins de 57 indicateurs individuels riches d'enseignements sur la compétitivité des cantons. Ces indicateurs sont regroupés au sein de huit piliers de compétitivité: structure économique, innovation, capital humain, marché du travail, accessibilité, bassin de réception, environnement de coûts et finances publiques. Pour chaque pilier de compétitivité, les cantons obtiennent un score de 0 à 100.

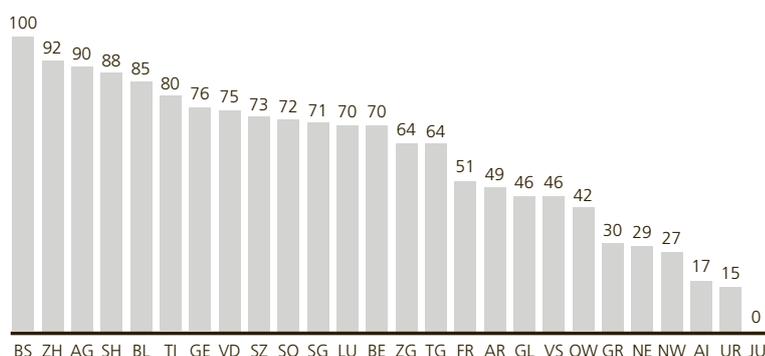


Structure économique

Pour ceci, l'indicateur principal pour la structure économique est le positionnement des branches. Le commerce extérieur est intégré à cette comparaison des cantons, sachant que le potentiel de croissance est évalué à partir du niveau des exportations et des perspectives de croissance des principaux partenaires commerciaux. Mais la structure économique peut aussi receler des risques, notamment lorsque la croissance ne dépend que d'une poignée de secteurs. Des économies cantonales diversifiées sauront mieux faire face à une récession ou à une crise de l'une des destinations à l'exportation. La mesure de la concentration du marché évalue le degré de dépendance d'un canton vis-à-vis des différents secteurs et partenaires commerciaux.

La croissance est évalué à partir du niveau des exportations et des perspectives de croissance des principaux partenaires commerciaux. Mais la structure économique peut aussi receler des risques, notamment lorsque la croissance ne dépend que d'une poignée de secteurs. Des économies cantonales diversifiées sauront mieux faire face à une récession ou à une crise de l'une des destinations à l'exportation. La mesure de la concentration du marché évalue le degré de dépendance d'un canton vis-à-vis des différents secteurs et partenaires commerciaux.

Spectre des cantons, normé de 0 à 100

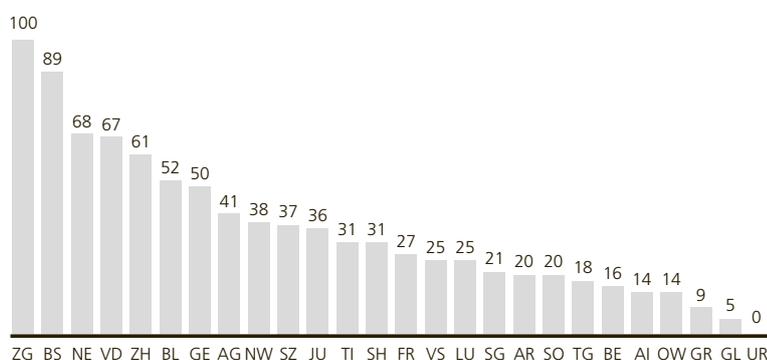


Innovation

La croissance de l'entreprise et le maintien de la compétitivité économique reposent sur l'innovation ou la capacité à créer et à commercialiser la nouveauté. Les clusters (hautes concentrations régionales d'emplois dans des branches dépendantes les unes des autres) offrent le meilleur environnement. Les chiffres relatifs aux demandes de brevets et aux investissements en «Capital risque», nous indiquent si les innovations sont susceptibles de se transformer en avantages concurrentiels. La part des personnes employées dans la recherche ou le nombre de startups florissantes de créations d'entreprises et de nouveaux postes de travail créés au sein de ces entreprises constituent des indicateurs supplémentaires.

Les clusters (hautes concentrations régionales d'emplois dans des branches dépendantes les unes des autres) offrent le meilleur environnement. Les chiffres relatifs aux demandes de brevets et aux investissements en «Capital risque», nous indiquent si les innovations sont susceptibles de se transformer en avantages concurrentiels. La part des personnes employées dans la recherche ou le nombre de startups florissantes de créations d'entreprises et de nouveaux postes de travail créés au sein de ces entreprises constituent des indicateurs supplémentaires.

Spectre des cantons, normé de 0 à 100

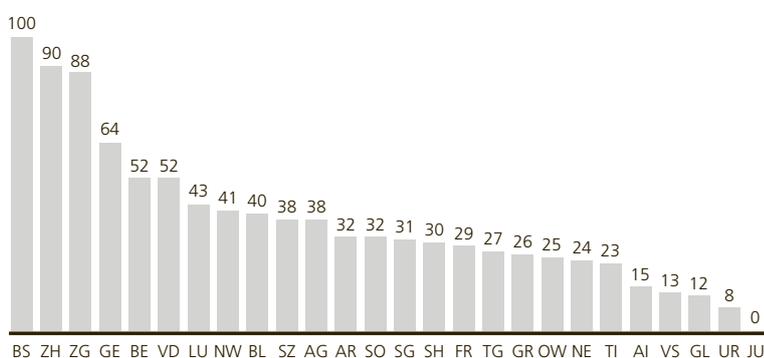




Capital humain

Le niveau de formation, soit le capital humain, est un moteur important de la croissance économique. Une population mieux formée génère une création de valeur supérieure. En outre si le canton dispose d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée, il augmente son attrait vis-à-vis des entreprises. Définir la part des personnes titulaires d'un diplôme universitaire ou supérieure et celles titulaires d'une formation professionnelle supérieure permet une comparaison inter-cantonale du niveau de formation de la population. La migration nette des diplômés universitaires est aussi prise en compte.

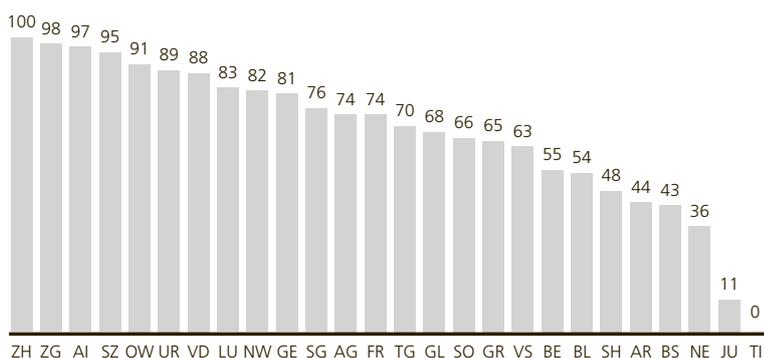
Spectre des cantons, normé de 0 à 100



Marché du travail

Plus la participation au marché du travail est forte, mieux le potentiel économique d'un canton est exploité. Les retraités, les bénéficiaires de l'AI et les chômeurs réduisent par contre la participation au marché du travail. Le chômage des jeunes et le chômage de longue durée sont jugés particulièrement problématiques dans la mesure où ils sont de nature à réduire durablement le potentiel de main-d'oeuvre. A l'inverse, les perspectives de croissance de la population active (croissance par cohortes des 16–64 ans) ont une incidence positive sur l'évaluation des cantons puisqu'elles impliquent une augmentation de la part de la population potentiellement productive.

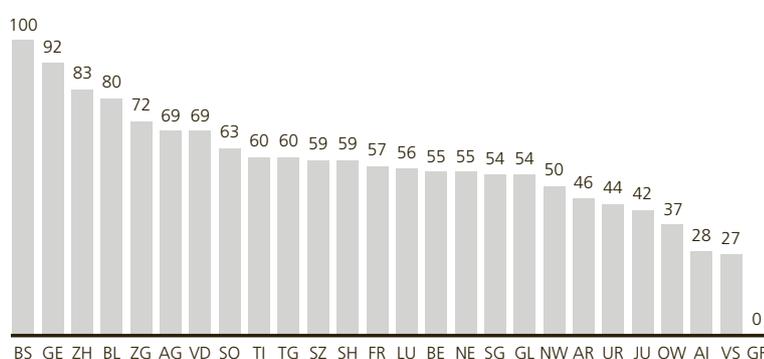
Spectre des cantons, normé de 0 à 100



Accessibilité

Une bonne accessibilité favorise un accès rapide aux infrastructures ainsi qu'aux marchés d'approvisionnement et aux débouchés. L'accessibilité décrit la rapidité moyenne d'accès aux aéroports, aux universités et aux centres régionaux. Le calcul repose sur les temps de trajet en transports publics ou individuels. Conformément à la définition de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), cette évaluation prend en considération toutes les universités suisses, la zone métropolitaine la plus proche ainsi que le centre régional le plus proche. L'évaluation de l'accessibilité du service aérien prend en considération les aéroports internationaux de Bâle, Genève, Zurich et Milan ainsi que les aéroports régionaux.

Spectre des cantons, normé de 0 à 100

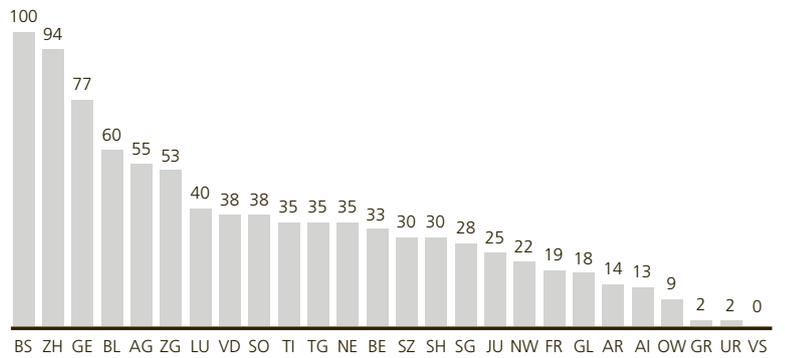




Bassin de réception

Le bassin de réception décrit le nombre de personnes pouvant accéder à une certaine zone dans un temps donné. Un grand bassin de réception présente un double avantage pour les entreprises: une plus grande disponibilité des fournisseurs et de la main-d'oeuvre potentielle et davantage de débouchés. Pour définir un bassin de réception, il faut tenir compte des temps de trajet, aussi bien en véhicule automobile individuel qu'en transports publics. Le nombre de frontaliers actifs dans un canton représente le bassin de réception issu de la région frontalière étrangère.

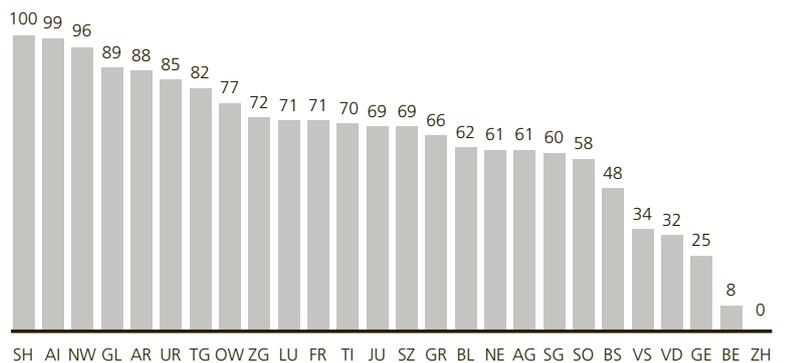
Spectre des cantons, normé de 0 à 100



Environnement de coûts

Lorsque les entreprises choisissent un emplacement, le montant des coûts liés au lieu tient une part importante dans la décision. Ces coûts englobent le niveau de loyer des surfaces professionnelles, les prix de l'énergie, les salaires ainsi que les taux d'imposition. Sont pris en considération les taux d'imposition des bénéfices et du capital, l'allègement fiscal patent box et la super-déduction recherche et développement pour les personnes morales et les taux d'imposition des personnes percevant un salaire élevé. La disponibilité de surface habitable et le niveau des loyers d'appartements jouent aussi un rôle pour la croissance de l'emploi.

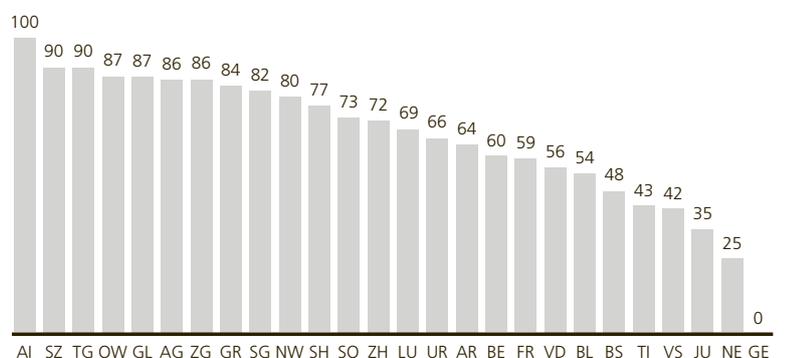
Spectre des cantons, normé de 0 à 100



Finances publiques

Des finances publiques solides sont une condition essentielle pour mener des politiques en matière de finances et d'économie orientées sur la croissance. Les finances sont limitées et leur gestion durable se traduit par un allègement de l'appareil administratif et un niveau d'investissement élevé. La marge de manoeuvre d'un canton pour améliorer sa compétitivité par le biais d'actions politico-financières, comme des baisses d'impôts ou des investissements dans l'infrastructure, diminue au fur et à mesure que son niveau d'endettement augmente. Outre le niveau d'endettement, sont également pris en considération les investissements nets, le coût moyen des intérêts ainsi que la couverture des caisses de pension de droit public du canton.

Spectre des cantons, normé de 0 à 100



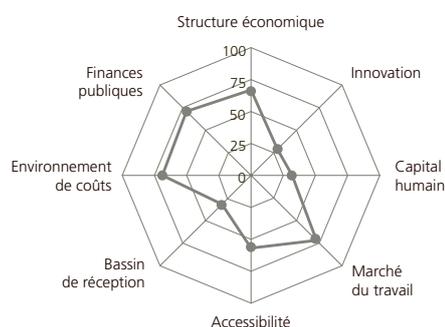
Les profils de compétitivité des cantons

Les profils de compétitivité des cantons montrent les valeurs des 8 piliers de la compétitivité pour chaque canton en comparaison au canton médian. Les profils seront exposés dans l'ordre selon le rating global.

Un *canton médian* est un canton de référence, qui est défini à partir des médianes des huit piliers de compétitivité. Pour chaque pilier, la médiane subdivise le classement des cantons en deux moitiés, soit respectivement 13 cantons ayant les valeurs les plus hautes, 13 cantons ayant les valeurs les plus basses.

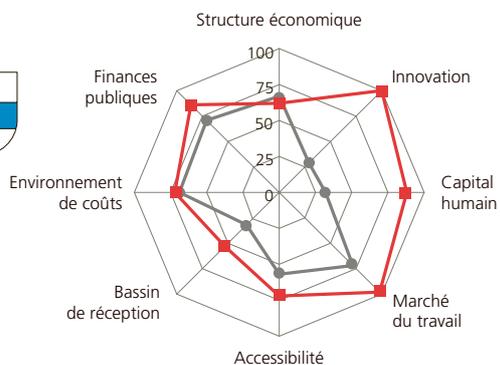
Pour l'interprétation des profils de compétitivité: plus la valeur médiane d'un canton est élevée dans un pilier, plus son évaluation relative est bonne.

Canton médian

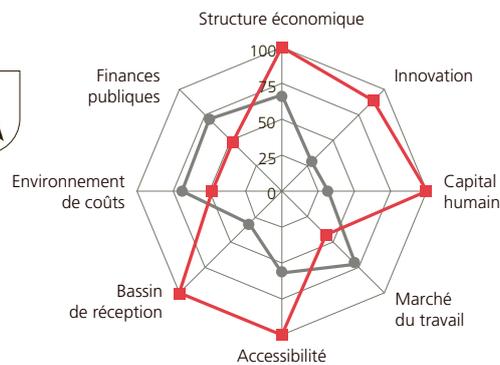


— Valeur cantonale — Canton médian

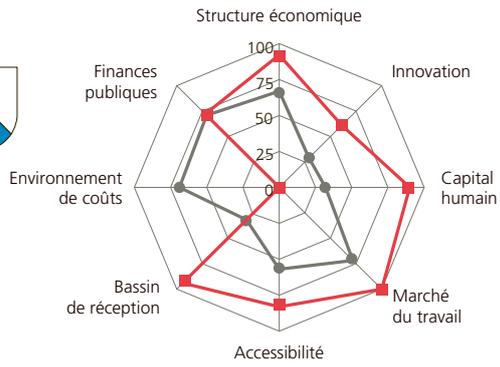
1 ZG



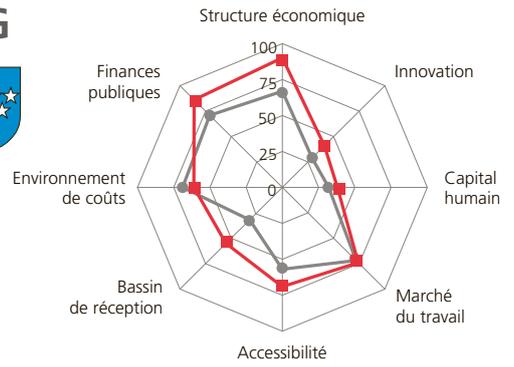
2 BS



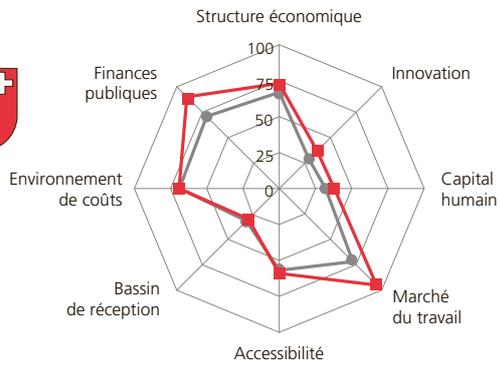
3 ZH



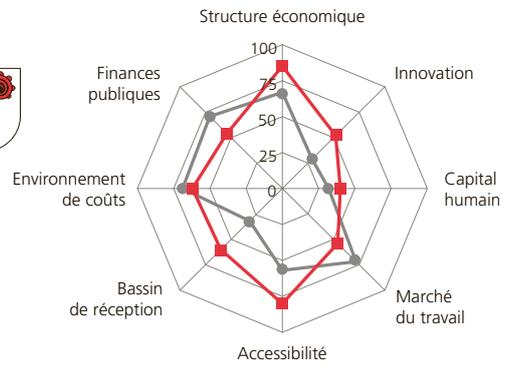
4 AG



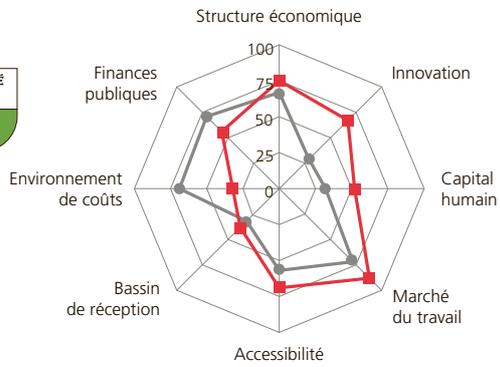
5 SZ



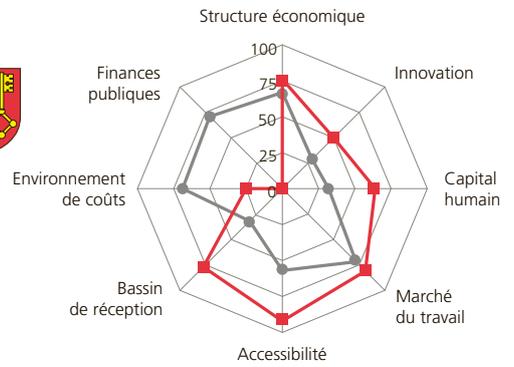
6 BL



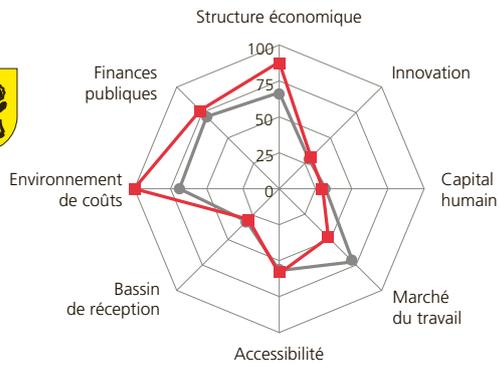
7 VD



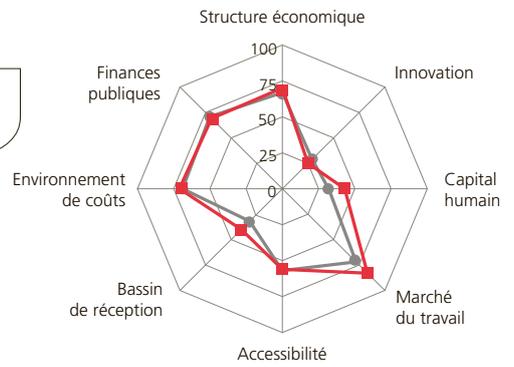
8 GE



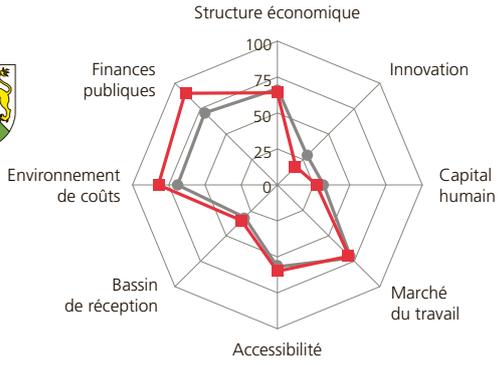
9 SH



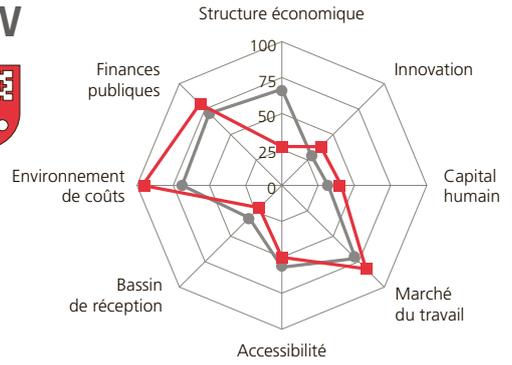
10 LU



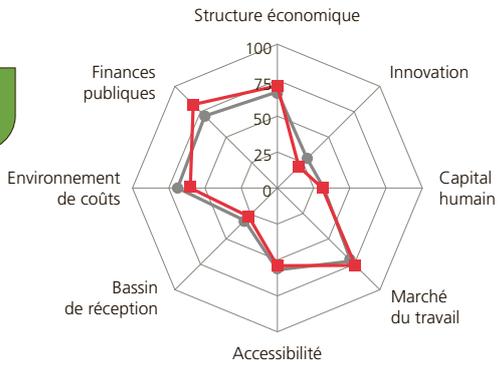
11 TG



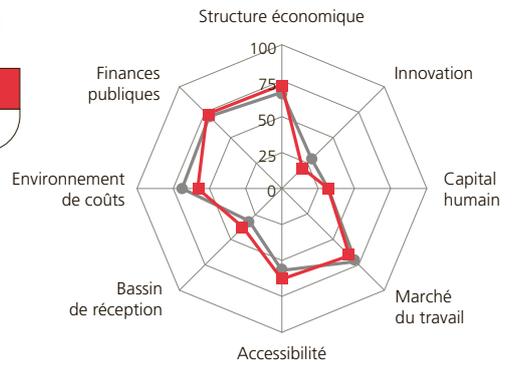
12 NW



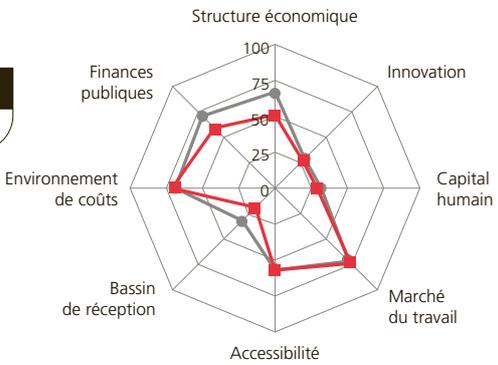
13 SG



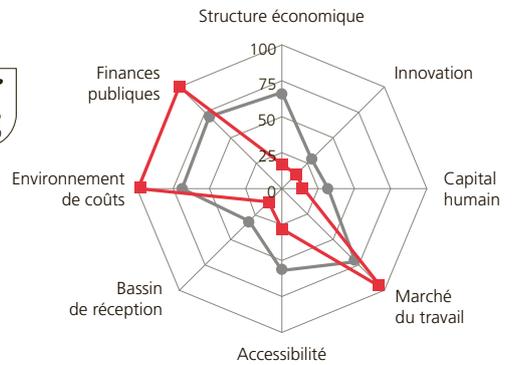
14 SO



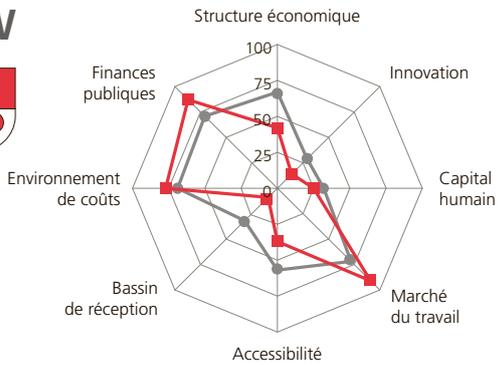
15 FR



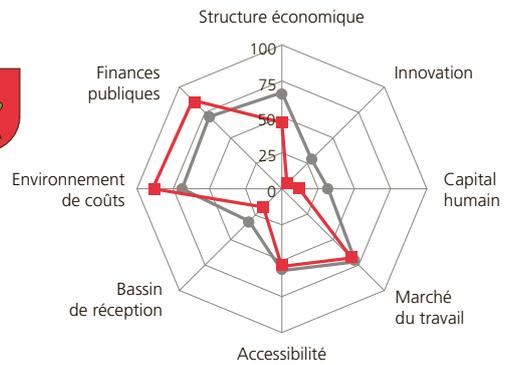
16 AI



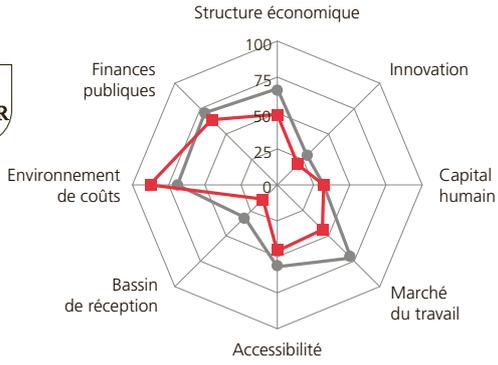
17 OW



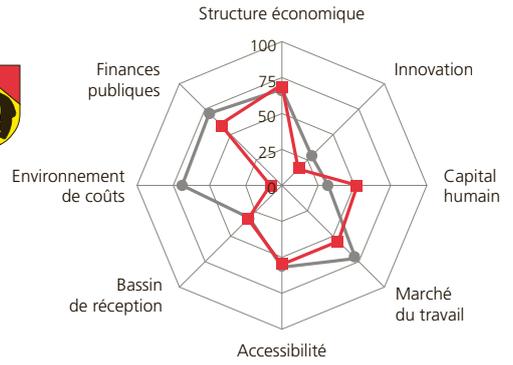
18 GL



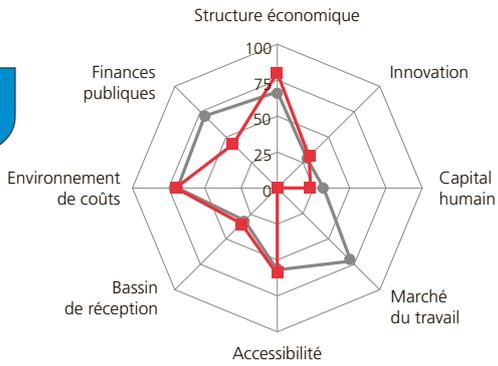
19 AR



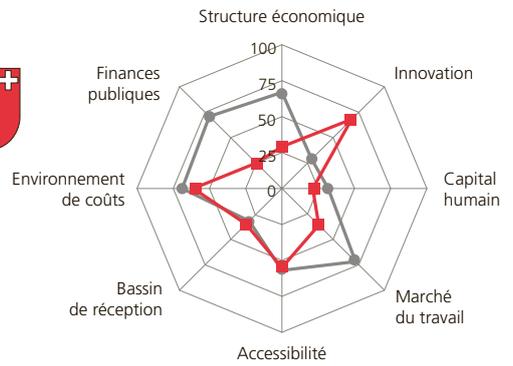
20 BE



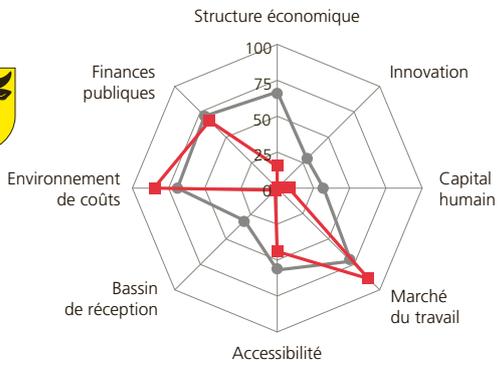
21 TI



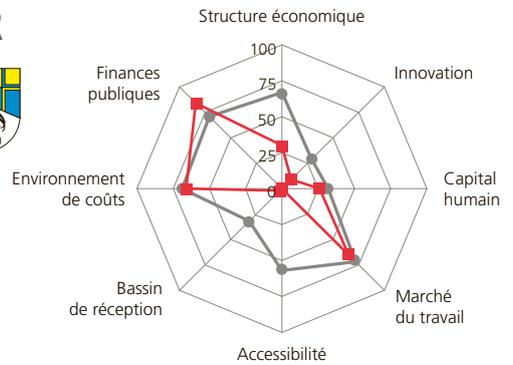
22 NE



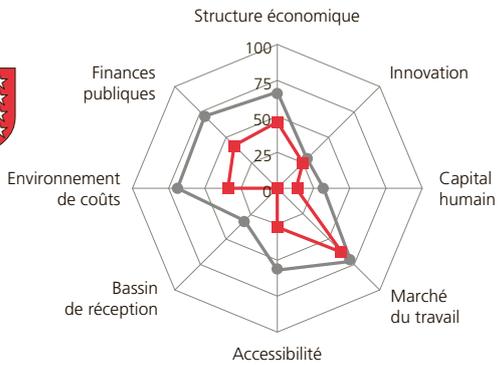
23 UR



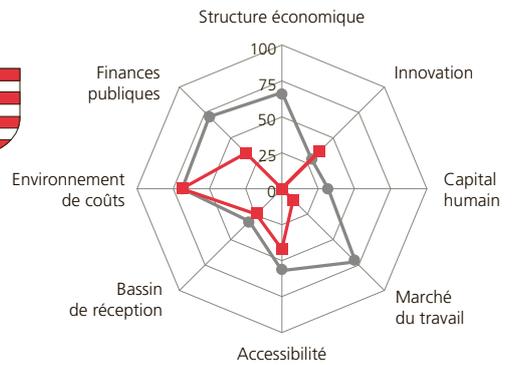
24 GR



25 VS



26 JU



Liste des variables

		+/- ¹	Sources:
Structure économique	Positionnement des branches par potentiel de croissance	+	SFSO, UBS
	Importance des exportations par rapport à la création de valeur ajoutée	+	SCA, UBS
	Part des branches fortement exportatrices	+	SFSO, UBS
	Croissance économique moyenne des partenaires commerciaux internationaux	+	SCA, IMF, UBS
	Croissance économique moyenne des pays d'origine des visiteurs, pondérée par nuitées	+	SFSO, IMF, UBS
	Diversification des places de travail dans les branches de croissance	+	SFSO, UBS
	Diversification des places de travail dans toutes les branches	+	SFSO, UBS
	Diversification des exportations par pays	+	SCA, UBS
	Diversification des nuitées par pays	+	SFSO, UBS
	Innovation	Part des EPT ² dans les clusters	+
Part des EPT ² dans la recherche et le développement		+	SFSO, UBS
Demandes de brevet par habitant et EPT ²		+	OECD, SFSO, UBS
Investissements Venture Capital par EPT ² et aides financières		+	SECA, Université de Bâle, UBS
Nombre de startups par habitant et EPT ²		+	Startup.ch, UBS
Créations nouvelles par rapport au nombre total d'entreprises		+	SFSO, UBS
Postes dans les nouvelles entreprises par rapport au niveau global de l'emploi		+	SFSO, UBS
Part des nouvelles inscriptions au registre du commerce		+	BFS, Bisnode, EHRA, UBS
Capital humain	Part de la population possédant une formation professionnelle supérieure	+	SFSO, UBS
	Part de la population possédant une formation professionnelle tertiaire	+	SFSO, UBS
	Taux de migration nette des diplômés 1 an après le diplôme	+	SFSO, UBS
	Taux de migration nette des diplômés 5 ans après le diplôme	+	SFSO, UBS
Marché du travail	Taux de chômage	-	SECO, UBS
	Part des chômeurs de longue durée sur le nombre total de chômeurs	-	SECO, UBS
	Taux de chômage des jeunes par rapport au taux de chômage	-	SECO, UBS
	Part des rentiers invalidité dans la population totale	-	SFSO, UBS
	Part de la population au-dessus de 65 ans dans la population totale	-	SFSO, UBS
	Potentiel de la cohorte des 16 à 64 ans pour les prochaines 5 et 10 années	+	SFSO, UBS
Accessibilité	Temps de trajet jusqu'à l'aéroport international le plus proche en transports individuels	-	DETEC, FOCA, UBS
	Temps de trajet jusqu'à l'aéroport régional le plus proche en transports individuels	-	DETEC, FOCA, UBS
	Temps de trajet jusqu'à la zone métropolitaine la plus proche en transports publics ou individuels	-	DETEC, SFSO, UBS
	Temps de trajet jusqu'au centre régional en transports publics ou individuels	-	DETEC, SFSO, UBS
	Temps de trajet jusqu'à l'université la plus proche en transports individuels	-	DETEC, SFSO, UBS
Bassin de réception	Zone de rayonnement (personnes) en transports individuels avec/sans coût	+	DETEC, SFSO, UBS
	Zone de rayonnement (personnes) en transports publics	+	DETEC, SFSO, UBS
	Zone de rayonnement (personnes) de l'étranger en trans. individuels avec/sans coût	+	DETEC, statistique étrangère, UBS
	Part de frontaliers	+	SFSO, UBS
Environnement de coûts	Impôts sur les bénéficiaires pour personnes morales	-	Hinny, office cant. des finances, UBS
	Impôts sur le capital pour personne morale	-	Hinny, office cant. des finances, UBS
	Allègement fiscal patent box	+	Hinny, office cant. des finances, UBS
	Super-déduction recherche et développement	+	Hinny, office cant. des finances, UBS
	Impôts sur le revenu pour personne à revenu élevé	-	Hinny, office cant. des finances, UBS
	Loyers des bureaux	-	Wüest & Partner, UBS
	Prix de l'énergie	-	Wüest & Partner, UBS
	Salaires	-	EICom, UBS
	Loyers d'appartements (segment élevé)	-	Wüest Partner, UBS
	Niveau et variation en pourcent des taux de vacance et d'offre	+	FSO, Meta-Sys, Wüest Partner UBS
Finances publiques	Dette brute par habitant (dette des cantons et des communes)	-	SFFA, SFSO, UBS
	Taux d'endettement brut (dette des cantons et des communes)	-	SFFA, SFSO, UBS
	Intérêt moyen de la dette	-	SFFA, UBS
	Poids des intérêts nets	-	SFFA, UBS
	Dette nette par habitant (dette des cantons et des communes)	-	SFFA, SFSO, UBS
	Taux d'endettement net (dette des cantons et des communes)	-	SFFA, SFSO, UBS
	Sous-couverture des caisses de pension de droit public	-	Fond de pension cantonal, SFSO, UBS
	Effort d'investissement	+	IDHEAP, SFFA, UBS
	Investissement net par habitant et EPT ²	+	SFSO, SFFA, UBS
	Charge administrative par habitant et EPT ²	-	SFFA, UBS
Employés dans l'administration publique (canton, district et communes) par habitant et EPT ²	-	SFSO, UBS	

¹ «+» = influence positive sur l'ICC; «-» = influence négative sur l'ICC

² EPT: Emplois équivalents plein temps

Les prévisions de placement de l'UBS Chief Investment Office («CIO») sont préparées et publiées par l'activité Global Wealth Management d'UBS Switzerland AG (assujettie à la surveillance de la FINMA en Suisse ou ses entreprises associées («UBS»), qui fait partie d'UBS Group SA («Groupe UBS»). Le Groupe UBS comprend Credit Suisse AG, ses filiales, ses succursales et ses sociétés affiliées. Les opinions de placement ont été préparées conformément aux dispositions légales conçues pour favoriser **l'indépendance de la recherche financière**.

Informations générales sur la recherche financière et les risques:

Cette publication vous est adressée à **titre d'information uniquement** et ne constitue ni ne contient aucune incitation ou offre d'achat ou de cession de quelque valeur mobilière ou instrument financier que ce soit. L'analyse figurant ici ne constitue pas une recommandation personnelle ni ne prend en compte les objectifs de placement, les stratégies de placement, la situation financière et les besoins particuliers de chaque destinataire de ladite publication. Des hypothèses différentes peuvent entraîner des résultats sensiblement différents. Elle repose sur de nombreuses hypothèses. Certains services et produits sont susceptibles de faire l'objet de restrictions juridiques et ne peuvent par conséquent pas être offerts dans tous les pays sans restriction aucune et/ou peuvent ne pas être offerts à la vente à tous les investisseurs. Bien que ce document ait été établi à partir de sources que nous estimons dignes de foi, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient à l'exception des informations divulguées en rapport avec UBS. Toutes les informations et opinions ainsi que les prévisions, estimations et prix du marché indiqués correspondent à la date du présent rapport et peuvent varier sans préavis. En raison de l'application d'hypothèses et de critères différents, les appréciations présentées dans ce document peuvent différer de celles formulées par d'autres départements ou divisions d'UBS ou même leur être contraires.

Dans aucune circonstance, ce document ou toute information y figurant (y compris les prévisions, valeurs, indices ou autre montant calculé («Valeurs»)) ne peut être utilisé aux fins suivantes: (i) fins d'évaluation ou de comptabilisation; (ii) pour déterminer les montants dus ou payables, le prix ou la valeur d'un instrument financier ou d'un contrat financier; ou (iii) pour mesurer la performance d'un instrument financier, notamment aux fins de suivre le rendement ou la performance d'une Valeur, définir l'allocation d'actifs d'un portefeuille ou calculer les commissions de performance. Dès lors que vous avez reçu ce document et pris connaissance des informations qu'il renferme, il sera considéré que vous certifiez à UBS que vous n'utiliserez pas ce document, ou que vous ne vous appuyerez pas sur lesdites informations, quelles qu'elles soient, pour aucune des fins susmentionnées. UBS et ses administrateurs ou collaborateurs peuvent être autorisés à tenir à tout moment des positions longues ou courtes dans les instruments de placement mentionnés ici, à réaliser des transactions sur des instruments de placement à titre de teneur de marché ou d'agent, ou à fournir tout autre service ou à avoir des agents qui font office d'administrateurs, soit pour l'émetteur, soit pour l'instrument de placement lui-même, soit pour toute entreprise associée sur le plan commercial ou financier auxdits émetteurs. A tout moment, les décisions de placement (y compris l'achat, la vente ou la détention de titres) prises par UBS et ses collaborateurs peuvent différer ou être contraires aux opinions exprimées dans les publications d'UBS Research. Dans le cas de certaines transactions complexes à réaliser pour cause de manque de liquidité de la valeur, il vous sera difficile d'évaluer les enjeux et de quantifier les risques auxquels vous vous exposez. UBS s'appuie sur certains dispositifs de contrôle de l'information pour contrôler le flux des informations contenues dans un ou plusieurs départements d'UBS vers d'autres départements, unités, divisions ou sociétés affiliées d'UBS. Le négoce de futures et d'options ne convient pas à tous les investisseurs parce qu'il existe un risque important de pertes et que ces pertes peuvent être supérieures à l'investissement initial. Les performances passées ne sauraient préjuger de celles à venir. Des informations complémentaires sont disponibles sur demande. Certains placements peuvent être sujets à des dépréciations soudaines et massives et, le jour du dénouement, la somme vous revenant peut être inférieure à celle que vous avez investie ou vous pouvez être contraint d'apporter des fonds supplémentaires. Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur le prix, la valeur ou le rendement d'un instrument financier. L'analyste/Les analystes responsable(s) de la préparation du présent rapport peut/peuvent interagir avec le personnel du trading desk, le personnel de vente et autres aux fins de collecte, de synthèse et d'interprétation des informations boursières.

Différents domaines, groupes et personnels au sein du Groupe UBS peuvent rédiger et distribuer des produits d'analyse distincts, **indépendamment les uns des autres**. Par exemple, les publications de recherche du **CIO** sont rédigées par UBS Global Wealth Management. **UBS Global Research** est rédigée par UBS Investment Bank. **Credit Suisse Global CIO Office Research** est rédigée par Credit Suisse Wealth Management. **Credit Suisse Securities Research** est rédigée par le Credit Suisse dans le cadre de sa fonction Securities Research au sein de la division Investment Banking. **Les méthodologies de recherche et les systèmes de notation de chaque organisme de recherche peuvent différer**, par exemple, en termes de recommandations d'investissement, d'horizon d'investissement, d'hypothèses de modèle et de méthodes d'évaluation. Par conséquent, à l'exception de certaines prévisions économiques (pour lesquelles UBS CIO et UBS Global Research peuvent collaborer), les recommandations d'investissement, les notations, les objectifs de prix et les évaluations fournis par chacune des entités d'analyse peuvent varier et différer entre eux. Nous vous invitons à vous reporter à chaque produit de recherche concerné pour obtenir de plus amples informations sur sa méthodologie et son système de notation. Tous les clients n'ont pas forcément accès à tous les produits de chaque entité. Chaque produit de recherche est assujéti aux politiques et procédures de l'entité qui le produit. La rémunération du ou des analyste(s) ayant préparé ce rapport est exclusivement déterminée par les cadres dirigeants du service d'analyse et par la direction (hors Investment Banking). La rémunération des analystes ne repose pas sur les revenus d'investment banking, de vente et négoce ou de négoce pour compte propre; toutefois, la rémunération peut avoir un lien avec les revenus globaux du Groupe UBS, lesquels incluent des services d'investment banking, des activités de vente et négoce et des revenus de négoce pour compte propre.

La fiscalité dépend des circonstances spécifiques de chacun et peut faire l'objet de modifications dans le futur. UBS ne fournit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal et ne fait aucune déclaration sur le régime fiscal auquel les actifs ou les rendements des placements sont soumis, de manière générale ou par rapport à la situation et aux besoins spécifiques du client. Sachant qu'il nous est impossible de tenir compte des objectifs d'investissement individuels de chacun de nos clients, ni de leur situation financière ou de leurs besoins personnels, nous recommandons aux clients désireux de réaliser une transaction sur l'une des valeurs mobilières mentionnées dans ce document de s'informer auprès de leur conseiller financier ou de leur fiscaliste sur les éventuelles conséquences de cette transaction, notamment sur le plan fiscal.

Ni ce document, ni copie de ce document ne peuvent être distribués sans autorisation préalable d'UBS. Sauf convention contraire dont il a été convenu par écrit, UBS interdit expressément la distribution et le transfert de ce document à un tiers quelle qu'en soit la raison. UBS décline toute responsabilité en cas de réclamation ou de poursuite judiciaire de la part d'un tiers fondé sur l'utilisation ou la distribution de ce document. Ce document ne peut être distribué que dans les cas autorisés par la loi applicable. Pour obtenir des informations sur la façon dont CIO gère les conflits et assure l'indépendance de ses prévisions de placement et de ses publications, ainsi que sur ses méthodes d'analyse et d'évaluation, veuillez visiter le site www.ubs.com/research-methodology. Des renseignements supplémentaires sur les auteurs de ce document et des autres publications du CIO citées dans ce rapport, ainsi que des exemplaires de tout rapport précédent sur ce thème, sont disponibles sur demande auprès de votre conseiller à la clientèle.

Les options et contrats à terme ne sont pas des instruments financiers adaptés à toutes les catégories d'investisseurs, leur négociation doit être considérée comme risquée et peut ne convenir qu'à des investisseurs avertis. Avant tout achat ou vente d'options et afin de connaître tous les risques relatifs à ces produits, il est impératif qu'un exemplaire du document «Characteristics and Risks of Standardized Options» (Caractéristiques et risques des options normalisées/standard) vous ait été remis. Ce document est disponible à l'adresse suivante: <https://www.theocc.com/about/publications/character-risks.jsp>. Vous pouvez également en obtenir un exemplaire auprès de votre conseiller financier.

Tout investissement dans des produits structurés s'accompagne de risques importants. Pour connaître en détail les risques associés à un investissement dans un produit structuré donné, veuillez lire les documents commerciaux relatifs audit produit. Les produits structurés sont des titres de créancien non garantis d'un émetteur donné dont les rendements sont liés à la performance d'actifs sous-jacents. Selon les conditions de l'investissement, l'investisseur peut perdre l'intégralité ou une part substantielle du capital investi en fonction de la performance des actifs sous-jacents. L'investisseur peut aussi perdre l'intégralité du capital investi en cas d'insolvabilité de l'émetteur. UBS ne fournit aucune garantie concernant les engagements, la situation financière des émetteurs ou l'exactitude des informations financières fournies par les émetteurs. Les produits structurés ne sont pas des placements traditionnels, et investir dans ce type de produit ne peut s'apparenter à un investissement direct dans les actifs sous-jacents. Les produits structurés peuvent avoir une liquidité limitée ou nulle, et l'investisseur doit être préparé à détenir l'investissement jusqu'à son échéance. Le rendement des produits structurés peut être plafonné par un gain donné maximal, un taux de participation ou d'autres caractéristiques. Les produits structurés peuvent prévoir une possibilité de rachat anticipé; si un produit structuré fait l'objet d'un rachat anticipé, les investisseurs ne peuvent pas percevoir les fruits de rendements supplémentaires et pourraient ne pas être en mesure de réinvestir dans des instruments similaires à des conditions similaires. Les produits structurés sont soumis à des coûts et à des commissions généralement intégrés dans le prix de l'investissement. Le traitement fiscal d'un produit structuré peut être complexe et différer du traitement fiscal d'un placement direct dans les actifs sous-jacents. UBS et ses collaborateurs ne fournissent pas de conseil fiscal. L'investisseur est invité à consulter son conseiller fiscal afin de connaître sa propre situation fiscale avant toute décision d'investissement.

Information importante relative à la stratégie d'investissement durable: les stratégies d'investissement durable visent à prendre en considération et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction du portefeuille. Les différentes stratégies sur le plan géographique et des styles impliquent des analyses ESG et une intégration des résultats en conséquence. L'intégration de facteurs ESG ou de considérations dictées par l'investissement durable peut entraver la capacité du gestionnaire de portefeuille de saisir certaines opportunités de placement qui seraient sinon conformes à son objectif de placement et à d'autres stratégies de placement traditionnelles. Les rendements d'un portefeuille composé essentiellement d'investissements répondant aux critères ESG ou d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des portefeuilles qui ne tiennent pas compte des facteurs ESG, de critères d'exclusion ou d'autres questions liées à l'investissement durable. En outre, dans ces portefeuilles, les opportunités d'investissement disponibles peuvent différer. Les entreprises peuvent ne pas nécessairement satisfaire aux normes de performance élevées pour tous les aspects ESG ou toutes les questions liées aux investissements durables; en outre, il n'existe aucune garantie que les entreprises répondent aux attentes dans le domaine de la responsabilité d'entreprise, du développement durable et/ou de la performance en termes d'impact.

Gérants de fortune indépendants / Conseillers financiers externes: lorsque la présente analyse ou publication est fournie à des gérants de fortune indépendants ou à des conseillers financiers externes, UBS interdit expressément à ces derniers de la redistribuer ou de la mettre à disposition de leur propre clientèle et/ou de tiers.

Etats-Unis: Ce document n'est pas destiné à être distribué aux Etats-Unis et/ou à tout ressortissant américain.

Afin d'obtenir des informations spécifiques à chaque pays, veuillez visiter le site ubs.com/cio-country-disclaimer-gr ou demander à votre conseiller financier des informations complètes sur les risques.

Version B/2023. CIO82652744

© UBS 2023. Le symbole des trois clés et le logo UBS appartiennent aux marques déposées et non déposées d'UBS.

